

23 - LE PAYS DE SEYNE



Communes concernées

Ubaye-Serre-Ponçon
Montclar
Saint-Martin-lès-Seyne
Selonnet
Seyne

Données générales

Superficie : environ 15 037 hectares
Altitude maximale : 2610 mètres
Altitude minimale : 671 mètres
Population : environ 1890 habitants en 1999
(hors La Bréole) 2242 habitants en 2014

PRESENTATION

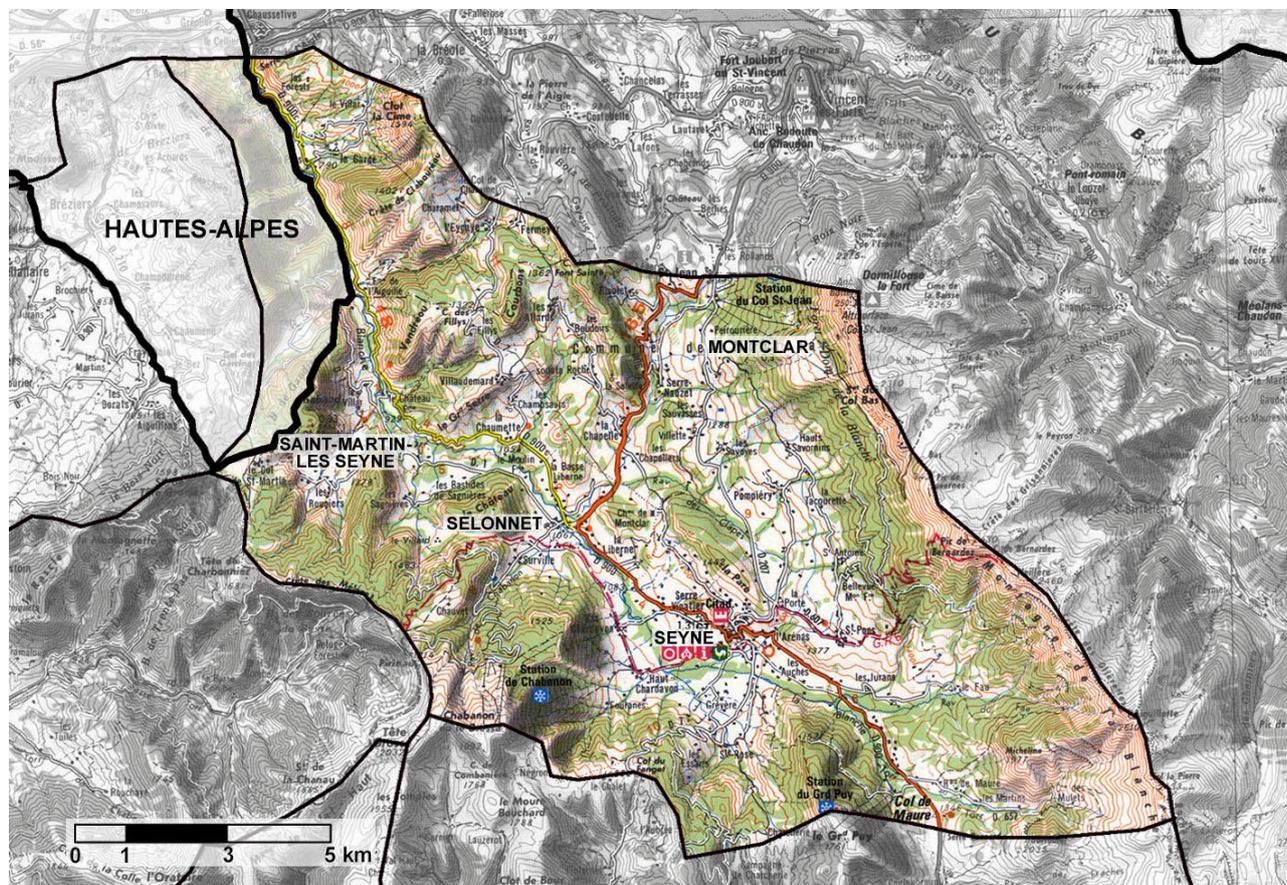
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le Pays de Seyne forme un large bassin ouvert et vallonné, cerné par l'impressionnante Montagne de la Blanche, à l'est, et les crêtes irrégulières des Monges à l'ouest. Cette entité, largement agricole, se caractérise par un habitat dispersé et une forte pression touristique autour de Seyne et des stations de ski situées sur les flancs boisés des montagnes.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Camaïeux de vert des forêts et couleurs flamboyantes en automne
Vert tendre des prairies
Blond des céréales
Beige et noir des marnes
Gris des calcaires
Gris et rouille des toitures



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

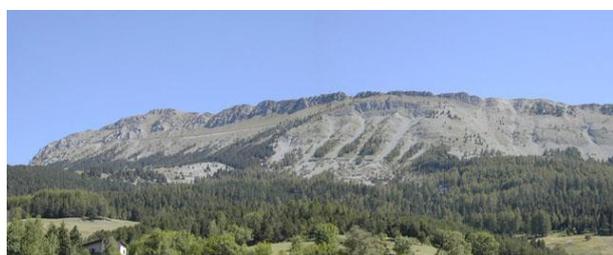
LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



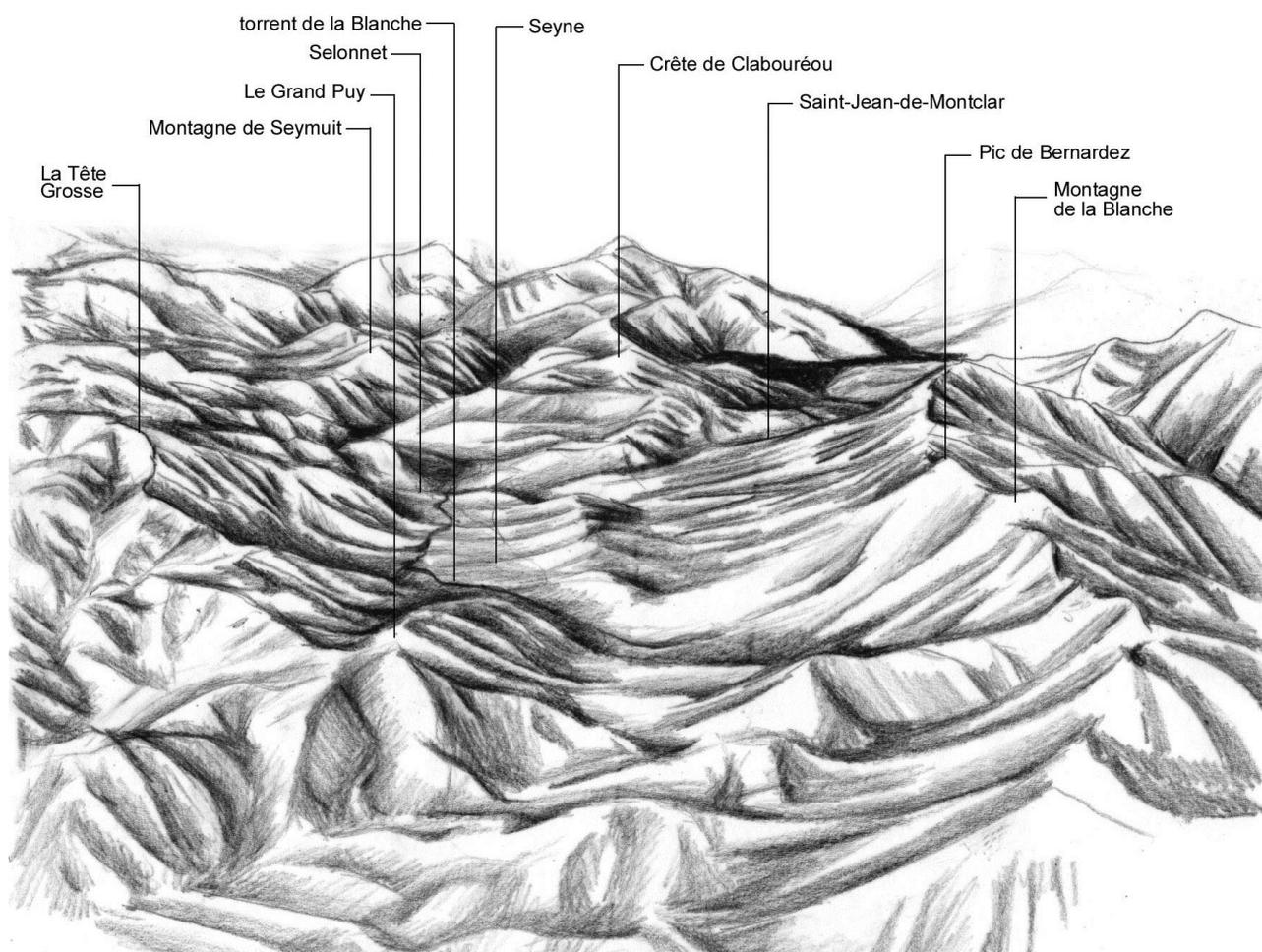
La vallée, orientée nord-ouest/sud-est présente différents visages.

Dans sa partie aval, la vallée se fait gorges et traverse un massif accidenté aux versants instables (Montagne de la Scie et de Seymuit à l'ouest, crête de Clabouréou, de Vendréou et Villaudemard à l'est).

Au niveau de Selonnet, ce couloir s'élargit amplement en un vaste bassin à fond plat et aux versants adoucis (coteau de Pompiéry et de Saint-Jean de Montclar sur la rive droite). Cette cuvette, couronnée par la crête de la Montagne de la Blanche à l'est (Pic de Bernardez : 2430 m.) et les reliefs du massif des Monges à l'ouest (pic du Marzenc : 1930 m.), présente une alternance de creux et de bosses avec des pentes plus fortes où affleurent des marnes noires.



En amont, la vallée se referme sur les crêtes de Chabrières et de la Montagne du Grand Puy entre lesquelles le Col de Maure forme une porte sur la vallée du Bès.





LA GEOLOGIE

Le Pays de Seyne porte l'empreinte douce et caractéristique du travail de l'érosion glaciaire. Au Quaternaire, les glaces de l'Ubaye s'étendaient jusqu'au col de Maure. Elles ont dégagé une vaste cuvette autour de Seyne cernée de versants plus accidentés. Des dépôts morainiques propices à l'agriculture ont tapissé toute la vallée.

A l'ouest des marnes noires constituent le flanc du massif des Monges. Ces terres peu fertiles forment parfois des îlots de robinies au sein de la cuvette (environs de Seyne).

La vallée traverse aussi des massifs de calcaires plus durs. Les calcaires à patine rousse forment des montagnes à « copeaux de crayons » (Crête de Clabouréou) et les calcaires micacés constituent les parois noir-brillant des gorges.

La Montagne de la Blanche est constituée d'un calcaire fin gris-clair (Crétacé), qui lui a valu son nom. C'est une barre siliceuse compacte au pied de laquelle de gros éboulis plus ou moins stables se constituent.

L'HYDROGRAPHIE

Les montagnes de la Blanche et des Monges drainent toutes les eaux qui irriguent la fertile vallée de la Blanche. Des cascades et des torrents intermittents dégringolent des hauts reliefs (cascade de la Piche, sous le pic de l'Aiguillette) et de nombreuses sources surgissent sur les versants, entre 1300 et 1600 mètres d'altitude. Elles sont captées directement ou servent à alimenter un réseau de canaux pour l'irrigation agricole des flancs de montagne ou du fond de vallée (canal des Jardins, conduite de la Lancière...).

Le torrent de la Blanche, en traversant le bassin de Seyne, ne grossit pas beaucoup. Entouré d'une ripisylve épaisse, il se fond dans la structure bocagère. Après le bassin, il se grossit de l'apport de torrents adjacents (Valette, Bourdous, Teissonnière, Garcinets, Matubac...), prend de la vitesse et s'encaisse rapidement. Les gorges forment des parois de près de 50 mètres de hauteur qui s'abaissent brutalement avant la confluence avec la Durance.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Façonnée par les glaciers, la vallée possède, dans sa partie la plus large, des sols fertiles et des reliefs adoucis, propices à l'agriculture et à la sylviculture.

A l'ouest, l'ubac offre des flancs assez abrupts et la forêt descend jusqu'à 1200 mètres. Il s'agit d'une forêt humide composée de hêtres, sapins, épicéas avec un sous-bois riche (forêts de Chabanon et des gorges du Sasse). C'est aussi le domaine des stations de ski (à 1500 mètres environ), dont les pistes dessinent des entailles profondes dans les plantations homogènes de mélèzes.

Sur les flancs de la montagne de la Blanche, la forêt débute vers 1500 mètres d'altitude (bouleaux, alisiers, trembles et pins, épicéas puis mélèzes à partir de 1700 mètres).

Après Selonnet, la vallée prend une allure beaucoup plus sauvage. Les affleurements rocheux sont colonisés par une lande sèche à genévriers et à buis, dominée par le chêne pubescent.

L'agriculture, essentiellement tournée vers l'élevage, est relativement dynamique.

De larges terroirs se déploient en balcon sur les épaulements glaciaires (coteaux de Villaudemard, Saint-Pons, Pompiéry, Saint-Jean). Les grands champs vallonnés sont enclos de haies de frênes souvent taillés en têtard (utilisés comme fourrage), et irrigués par un chevelu de ruisseaux dégringolant de la montagne.

Le fond de vallée offre de larges terrains plats et fertiles où se succèdent fourrages, prairies de fauche, céréales. Les haies qui bordent les canaux et les chemins créent un paysage bocager, intime, que l'on découvre progressivement. De grosses fermes entourées de vergers (pommiers, noyers) parsèment le territoire.

Après Selonnet, la vallée de la Blanche traverse un massif très accidenté et les terroirs cultivés se réduisent aux cuvettes en pied de versants (Saint-Martin-lès-Seyne).

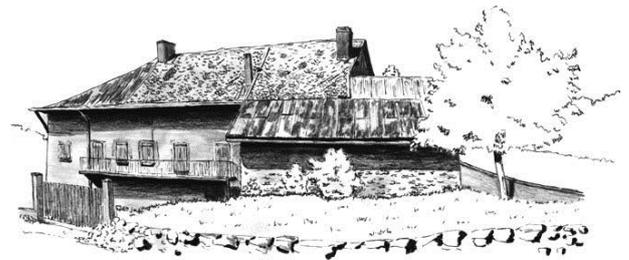
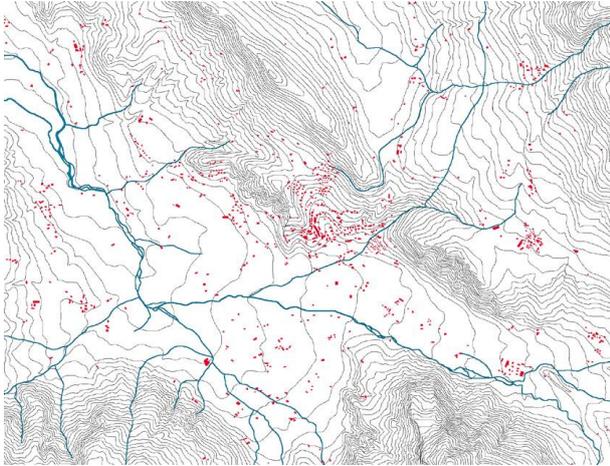


LES FORMES URBAINES

Dans le Pays de Seyne, l'habitat, fortement dispersé, est présent sur tout le territoire.

Sur les versants et en fond de vallée, des granges, des fermes isolées et parfois de gros hameaux (Saint-Pons, Villaudemard, Selonnet) se répartissent au sein des terres cultivables. Les maisons sont caractéristiques de l'habitat montagnard (volumes vastes, grandes toitures tronquées, balcons couverts, couvertures en tuiles écaillée...). Des jardins en terrasses et des fruitiers (sorbiers, poiriers), donnent une silhouette floue aux hameaux qui s'étagent sur les pentes.

Perchée sur un éperon rocheux couronné d'un fort, la ville de Seyne présente un centre-bourg remarquable avec ses nombreux vestiges militaires et un habitat de type médiéval.



Le bassin de Seyne subit une forte pression urbaine. L'extension de la ville gagne aujourd'hui les coteaux voisins (les Hauts de Seyne, l'Arénas, la Robine) et le fond de vallée (équipements du Chandon, des Auches...) ce qui dévalorise sa silhouette agglomérée.

La construction d'habitat diffus atteint l'ensemble de la vallée. Le tourisme d'hiver entraîne l'apparition de chalets, dispersés à proximité des stations de sports d'hiver (Grand Puy, Chabanon, Saint-Jean de Montclar) et des routes principales.

Cependant, l'impact des installations touristiques est plus ou moins important dans le paysage en fonction de la couverture boisée.



SITES REMARQUABLES

Depuis les années 1970, le pays s'est tourné vers le tourisme d'altitude à petite échelle (trois stations de moyenne altitude dans la vallée). Il fonctionne été comme hiver. Mais la vallée présente d'autres attraits remarquables.

Les gorges de la Blanche

Avant de rejoindre la Durance, le torrent de la Blanche s'encaisse dans des calcaires sombres pour former une gorge profonde d'un cinquantaine de mètres et accidentée. Pendant 5 km., la départementale 900, jalonnée de ponts et de passages sous arches, offre des points de vue remarquables sur la rivière de la Blanche tourmentée. C'est un passage émouvant et sauvage qui constitue un spectacle à part entière.



La cité de Seyne

La ville de Seyne, agglomérée sur un éperon rocheux, domine le bassin. Elle a conservé des traces de l'histoire aussi riches que variées.

La cité ancienne, bâtie à flanc de pente, présente un habitat groupé de type médiéval. Les maisons hautes et étroites alignent leur façade colorée le long de ruelles resserrées et pentues. De nombreux détails rappellent l'histoire ainsi que l'activité muletière et commerciale traditionnelle de la cité (fontaines, lavoirs, forges, étables, poulies...). Le fort Vauban (XVII^{ème} siècle) et les ouvrages militaires répartis dans la cité (rempart médiéval, bastions, tours) représentent une richesse historique et patrimoniale.



Une promenade piétonne le long des remparts domine un ensemble de terrasses qui ceignent le bas de l'ancien bourg. Celles-ci accueillent une multitude de jardins individuels qui permettent leur maintien. Ces jardins-terrasses forment une frange « verte » non urbanisée qui donne un socle à la ville et permet de conserver une certaine silhouette.

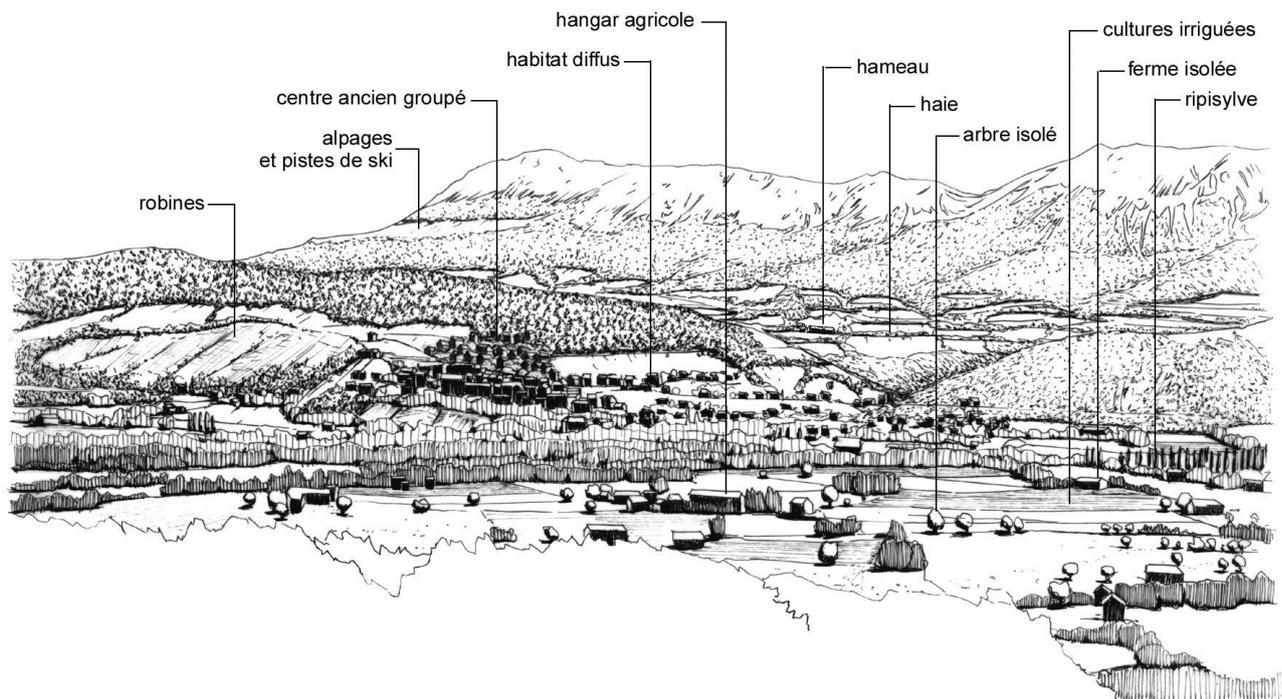
Cependant, on pourra regretter le manque d'entretien et de mise en valeur du patrimoine bâti (façades délabrées, espaces publics, ruelles...), mais surtout la prolifération de constructions récentes. Celles-ci gagnent les hauteurs et les environs du bourg et contribuent, par leur implantation et leur style, à déstructurer sa silhouette et à dévaloriser le paysage agricole.



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie assez présente
- Villages anciens et hameaux situés sur les versants ou sur des promontoires
- Nombreuses fermes isolées et hangars dans le bassin
- Habitat très dispersé dans le bassin
- Petits hameaux montagnards groupés situés en balcon
- Eclatement de la silhouette de Seyne
- Stations de ski en altitude

- Forêts sur les versants
- Quelques tranchées de remontées mécaniques dans les boisements
- Grande mosaïque de cultures dans le bassin
- Terroirs en balcon au-dessus du bassin
- Nombreuses haies et ripisylves qui confèrent un caractère bocager
- Nombreux canaux d'irrigation
- Quelques vergers autour des hameaux et fermes isolées
- Nombreux arbres isolés qui animent les terroirs

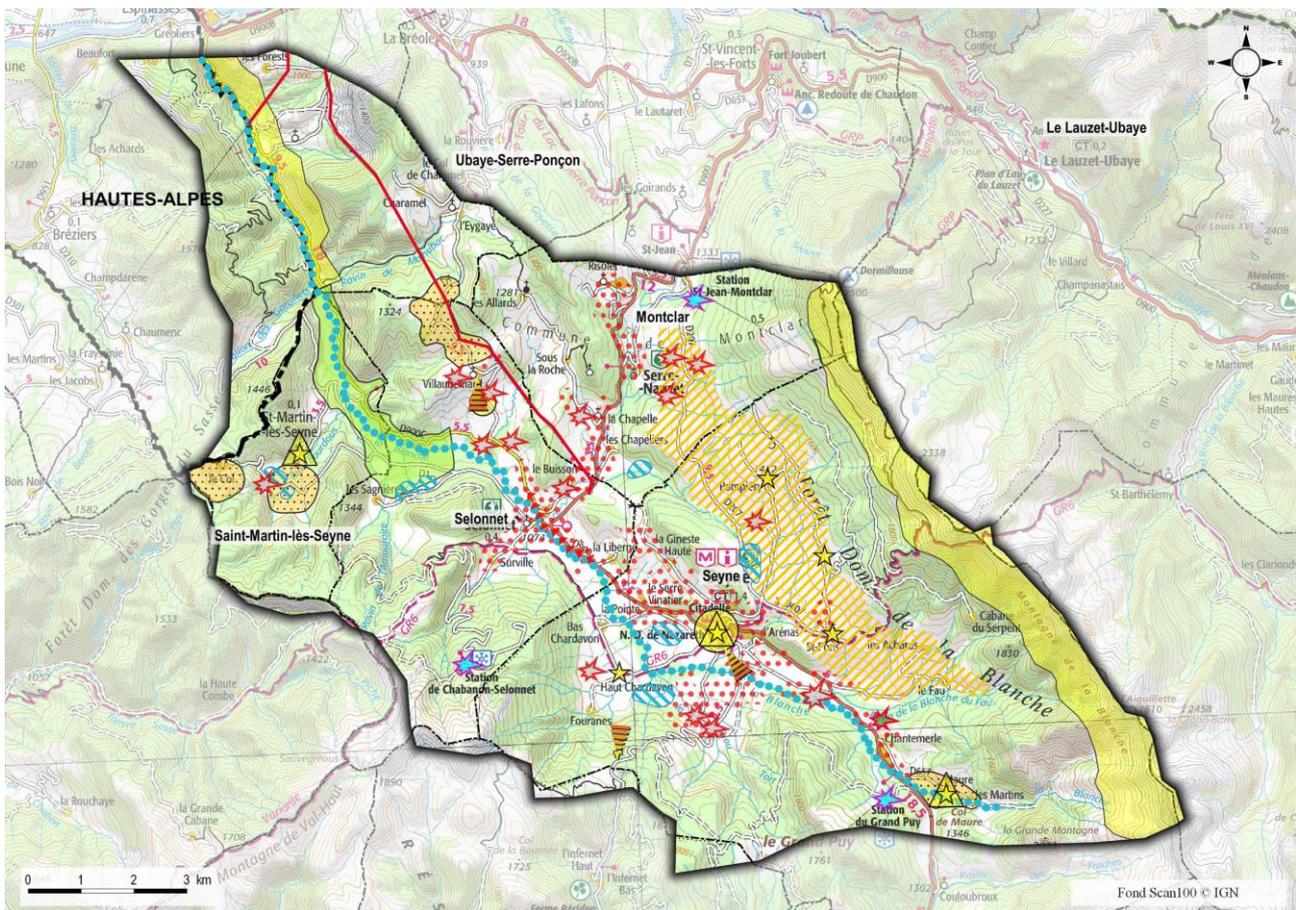


ENJEU PRIORITAIRE

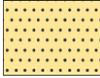
Contrôler la dispersion du bâti dans les espaces agricoles

Valoriser le patrimoine bâti

Repenser le devenir des stations de ski dans la perspective du réchauffement climatique



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débroussaillage) Aménagement de lieux d'arrêt sur le bord de route, tout en portant attention à l'impact qu'il peut générer</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Stopper l'étalement urbain et densifier les enveloppes urbaines existantes Affirmer une limite nette d'urbanisation et conserver des espaces de respiration autour des villages Maintenir, entretenir les terrasses qui forment un socle au village (Seyne)</p>
	<p>VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI Inventorier, préserver et réhabiliter le patrimoine bâti rural et urbain (terrasses, bâti médiéval et militaire de Seyne, bâti caractéristique de fermes) Remettre en état et entretenir les sites de terrasses. Sensibiliser les propriétaires L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Seyne mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception (circulation, lieux d'arrêt) Faciliter la protection et la gestion de ces sites (Seyne) Etudier l'impact des aménagements existant ou à venir dans les sites remarquables</p>
	<p>FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Identifier, répertorier et requalifier les sites à enjeux Sensibiliser les élus. Mettre en place une réflexion sur la signalétique et la publicité</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse (pavillonnaire, hangars, équipements de loisirs ...) Améliorer la qualité des constructions et de leurs abords. Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)</p>
	<p>AMÉLIORER LE PAYSAGE DES STATIONS DE SKI, LE PARC IMMOBILIER, LES ESPACES PUBLICS, TOUT EN PRÉSERVANT LA RESSOURCE EN EAU Stopper l'étalement urbain et préférer une densification de l'enveloppe urbaine existante. Lutter contre la pollution lumineuse Promouvoir les études d'urbanisme, de paysage et d'architecture en vue de la rénovation du parc de logement et des espaces publics. Etudier l'impact environnemental et paysager des infrastructures liées aux sports d'hiver (canons à neige, remontées mécaniques, pistes, ressource en eau ...), maîtriser les extensions</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Améliorer l'intégration et la qualité des bâtiments agricoles existants Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments. Maîtriser le développement de hangars photovoltaïque Requalifier les zones artisanales et commerciales notamment celle de Seyne</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>PRÉSERVER LES TERROIRS PRÉSENTANT UNE QUALITÉ PAYSAGÈRE NOTABLE ET RELATIVEMENT INDEMNÉ D'URBANISATION AINSI QUE LEURS STRUCTURES PAYSAGÈRES MORPHOLOGIQUES, VÉGÉTALES ET AGRAIRES (TERRASSES, HAIES, CHEMINS RURAUX, RUISSEAUX, FOSSES ET RIPISYLVES ...) Maintenir l'activité agricole. Conserver, entretenir et replanter la structure de haies. Préserver les murs et clapiers Maintenir et entretenir les réseaux de canaux d'irrigation et leur ripisylve. Sensibiliser les propriétaires Stopper l'implantation de l'habitat diffus. Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants ou projetés ainsi que leurs abords. Adapter les toitures photovoltaïques au bâti existant</p>
	<p>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement. Maîtriser le développement de friches et de la forêt Préserver et entretenir les ripisylves qui bordent les canaux et les structures de haies. Préserver et entretenir les nombreux arbres isolés qui animent les terroirs</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGE PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES</p>